

Nous sommes là pour vous, à chaque étape de votre vie



MARJORIE MINET

Vice-présidente, Services-conseils
en Gestion de patrimoine

Budget, planification financière, successorale et fiscale, gestion des placements ; idéalement, chacun aurait son rôle à jouer dans les finances de la maisonnée, les enfants comme leurs parents !

Faire participer tous les membres de la famille à la gestion financière, c'est permettre à chacun d'en maîtriser les notions et de les appliquer au quotidien. Vous préparez ainsi vos enfants à leur indépendance financière prochaine et vous permettez aux deux parents d'être à l'aise avec la gestion du patrimoine familial, ce qui est certainement rassurant sur un horizon à long terme.

Avec la gestion du patrimoine vient aussi la planification de la retraite, qui devrait bien entendu correspondre aux attentes de chaque membre du couple. D'où l'importance d'établir ensemble les projets à réaliser et les objectifs à atteindre. Que votre retraite soit planifiée ou non, il n'est pas trop tard pour impliquer votre conjoint ou conjointe afin d'avoir un projet rassembleur dont vous maîtrisez tous les deux les tenants et aboutissants. Si vous avez besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter votre conseiller ou conseillère, qui vous appuiera avec plaisir.

Je vous invite d'ailleurs à lire l'article de notre experte en meilleures pratiques, Paule Rouleau, qui vous éclairera davantage sur les étapes de la planification de la retraite chez les femmes.

Dans le même ordre d'idées, si vous êtes entrepreneur et ne désirez pas vendre votre entreprise, vous lirez avec intérêt la chronique de France Leclerc, fiscaliste, qui vous dévoile des façons d'optimiser vos revenus et de minimiser vos impôts à payer maintenant et plus tard.

Aussi, Patricia Besner, notaire-fiscaliste, vous révèle quelques bonnes stratégies de décaissement visant à maximiser vos revenus à la retraite.

Finalement, ne manquez pas la rubrique de notre spécialiste des marchés boursiers, Michel Doucet, qui traite des perspectives économiques et financières pour 2021. **Bonne lecture !**

Survol de quelques stratégies de décaissement à la retraite



PATRICIA BESNER

Notaire-fiscaliste, Pl. Fin.
Directrice, Planification financière,
fiscale et successorale

Pour avoir plus d'argent dans vos poches lors de la retraite, vous devez planifier le décaissement de votre capital afin de payer le moins d'impôt possible. Certaines stratégies pourraient contribuer à augmenter vos revenus disponibles à la retraite ou à bonifier la valeur de votre succession.

Ainsi, vous pourriez décaisser en priorité votre épargne accumulée dans des comptes non enregistrés, pour profiter ainsi plus longtemps des revenus de placement non imposables dans vos comptes enregistrés (CELLI, REER et FERR).

Par ailleurs, les retraits de vos comptes REER et FERR étant imposables en totalité, il est généralement recommandé de les décaisser en dernier lieu, sous réserve des retraits minimums obligatoires après 71 ans.

S'il existe un écart significatif entre les taux d'imposition personnels des deux conjoints, un fractionnement des revenus devrait être envisagé. Selon la situation, il peut notamment être avantageux de :

- ✓ maximiser les REER du conjoint dont les revenus à la retraite sont moins élevés, au moyen d'un « REER de conjoint », afin de réduire l'impôt au moment des retraits ;
- ✓ faire un prêt entre conjoints pour un meilleur partage des revenus de placement provenant de comptes d'épargne non enregistrés (sous certaines conditions).

L'actionnaire d'une société de gestion devrait quant à lui favoriser, dans sa société, des investissements générant un rendement sous forme de gain en capital. Ce type de rendement lui permettra de retirer des liquidités de sa société en dividendes non imposables provenant du compte de dividende en capital (CDC). Ce compte fiscal inclut la portion non imposable du gain en capital (50 %) réalisé dans la société.

Les avantages des différentes stratégies de décaissement peuvent varier selon la situation de chacun. Consultez votre conseiller en placement pour plus d'information.

L'importance de la planification de la retraite chez les femmes



PAULE ROULEAU

Vice-présidente, Développement
de la pratique d'affaires

De récentes recherches démontrent que la réalité des femmes à l'amorce de leur retraite est différente de celle des hommes. Ainsi, 25 % des Canadiennes auraient moins cotisé en vue de la retraite que leur conjoint. De toute évidence, elles abordent donc cette période avec des ressources financières inférieures à celles des hommes. Et comme leur espérance de vie est plus élevée, elles doivent étaler leur épargne-retraite sur une plus longue période. Enfin, les femmes de 55 ans et plus seraient moins nombreuses que les hommes du même âge à avoir un plan financier.

À la lumière de ces résultats, il n'est donc pas surprenant de constater que la satisfaction des besoins financiers futurs est une source de préoccupation plus importante pour les femmes que pour les hommes.

Une approche humaine pour concrétiser vos rêves

La planification de la retraite est beaucoup plus qu'un processus financier. Il s'agit avant tout d'un moyen de vous aider à atteindre vos objectifs de vie et de vous assurer de pouvoir prendre soin de vous et de votre famille, aujourd'hui et dans l'avenir. En ce sens, les femmes désirent établir un plan financier qui sera en lien avec leurs valeurs. Puisqu'elles relient leurs décisions financières à leurs décisions de vie, par exemple en investissant dans l'éducation d'un enfant ou en épargnant pour veiller sur un parent âgé, elles se sentent déjà plus engagées.

Êtes-vous prête à rendre cette démarche inspirante et à approcher ainsi votre retraite avec confiance? Voici quelques conseils que vous pourriez mettre en pratique pour y arriver.



1. Identifiez vos valeurs par rapport à l'argent

Votre capacité à faire le lien entre vos valeurs et le rôle que joue l'argent dans votre quotidien est l'une des clés de votre succès financier. Y avez-vous déjà réfléchi? Vous pourriez, par exemple, vous demander ce qui est le plus important pour vous au sujet de l'argent. Recherchez-vous la sécurité, la liberté ou la tranquillité d'esprit? Est-il essentiel pour que vous vous réalisiez personnellement ou pour que vous puissiez contribuer au bonheur de vos proches?

2. Précisez la nature de vos rêves

Pour que vos rêves deviennent réalité, vous devez d'abord les nommer et les mettre par écrit une fois pour toutes. Vous constaterez fort probablement que ceux-ci s'arrimeront à vos valeurs les plus fondamentales.

3. Déterminez vos objectifs

Déclinez vos rêves en objectifs concrets, précis et réalisables. Assurez-vous que ceux-ci soient cohérents avec vos valeurs, puisque ces dernières constituent vos sources de motivation intrinsèques. Sans valeurs sous-jacentes, les objectifs sont rarement atteints. Un bon truc : en partageant ceux-ci avec un proche, vous augmenterez votre niveau d'engagement et vous sentirez soutenue dans votre démarche.

4. Établissez votre plan de retraite

Bien planifier votre retraite avec votre conseiller en placement est une étape primordiale pour atteindre vos objectifs de vie. Celui-ci vous aidera à bâtir votre plan pour une retraite idéale, en chiffrant l'épargne à accumuler et en évaluant le temps qu'il faudra ainsi que les stratégies à privilégier pour le réaliser. Il sera également votre meilleur partenaire d'affaires, la personne qui vous encouragera à garder le cap sur vos buts et à adopter les bons comportements financiers, de manière à profiter de votre retraite en toute quiétude.

Puisque 90 % des femmes se retrouvent à un moment de leur vie seules pour prendre toutes les décisions en ce qui concerne leurs finances, la planification de la retraite s'avère vraiment essentielle pour elles. À vous de prendre les rênes de votre avenir, en mettant l'accent sur l'aspect humain de la préparation de cette période que vous souhaitez la plus heureuse possible.

*Source : IPC Private Wealth, *Women and Wealth – The changing face of wealth in Canada and its implications for financial advisors*, 2017

La préparation de la retraite, un défi à relever pour les entrepreneurs



FRANCE LECLERC

Fiscaliste, Pl. Fin.

Conseillère principale, Planification financière, fiscale et successorale

À titre d'entrepreneur, vous avez des choix déterminants à faire durant votre vie active pour bien préparer votre retraite. En commençant à planifier le tout au plus tôt, vous aurez la possibilité d'opter pour les sources de revenus les plus susceptibles de vous faire profiter d'un décaissement optimal au moment de votre retraite... et de vivre ainsi des jours heureux !

Plusieurs facteurs peuvent avoir une influence sur les conditions dans lesquelles vous passerez cette période incontournable de votre existence. En voici quelques-uns à considérer.

Structure de l'entreprise

La structure de votre entreprise est un élément fondamental qui pourrait vous donner accès à diverses stratégies pour minimiser votre facture d'impôt et bénéficier de certaines mesures socio-fiscales (ex. : pension de la Sécurité de la vieillesse, crédit d'impôt pour frais médicaux, crédit pour maintien à domicile, etc.).

Mode de rémunération

Le choix de votre mode de rémunération dans l'entreprise (salaire ou dividende) est un autre aspect qui devrait vous aider à accroître vos sources de revenus à la retraite.

En privilégiant un **salaire**, vous pourriez maximiser vos cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ), à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et à un régime de retraite individuel (RRI). De plus, le fractionnement de revenus de pension avec votre conjoint serait peut-être une stratégie favorable.

Si vous êtes payé au moyen de **dividendes**, les possibilités énumérées ci-dessus ne sont pas à votre portée, ce qui limitera la flexibilité dans le décaissement de vos revenus à la retraite. Toutefois, pour un actionnaire de 65 ans et plus, si la structure de l'entreprise le permet, le versement d'un dividende au conjoint pourrait être avantageux.

Autres sources de revenus de retraite

Certaines autres sources de revenus de retraite pourront s'ajouter si la stratégie d'investissement mise en place dans la société vous donne la possibilité de le faire. C'est le cas notamment du versement de dividendes déterminés et du déclenchement d'un gain en capital d'entreprise.

Choix des véhicules d'épargne

Le choix des véhicules d'épargne peut aussi avoir un effet décisif. Par exemple, si vous êtes un entrepreneur ayant un profil d'investisseur prudent, il serait peut-être judicieux de retirer des fonds de l'entreprise pour investir dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ou cotiser à un REER, puisque dans ces régimes, les revenus sur les placements s'accumulent à l'abri de l'impôt. Pour maximiser vos revenus de retraite, vous devez trouver la combinaison idéale de sources de revenus et de véhicules d'épargne qui correspond à votre situation et à vos objectifs.

D'autres éléments d'un bon décaissement

Pour une stratégie de décaissement bien pensée et efficace, vous devez tenir compte des aspects ci-dessous.

- Montant personnel de base de 15 728 \$ au Québec et de 13 808 \$ au fédéral
- Dividende ordinaire versé à l'actionnaire de 18 666 \$ sans aucun impôt, s'il s'agit du seul revenu imposable
- Bonification de la rente de la RRQ de 8,4 % par année entre 65 et 70 ans (42 % sur 5 ans)
- Remboursement de la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) équivalant à 15 % de la différence entre le revenu net et le seuil minimal de 79 845 \$ (12,53 % pour un citoyen du Québec, en considérant l'abattement de l'impôt fédéral)
- Bonification de la PSV de 7,2 % par année entre 65 et 70 ans (36 % pour 5 ans)
- Retrait du FERR à partir de l'âge de 72 ans
- Fractionnement de revenus de pension avec le conjoint
- Division de la rente du RRQ avec le conjoint

*Les données de cette section s'appliquent à l'année d'imposition 2021.

Faites confiance à votre conseiller en placement pour une retraite comme vous l'imaginez !

Pour un entrepreneur, la préparation de la retraite comporte son lot de décisions à prendre bien avant la date prévue de cet important événement, mais aussi tout au long de cette période qui peut durer de nombreuses années. Pour vous assurer de faire les choix qui vous permettront d'optimiser votre patrimoine, et ce, à partir du moment où vous entamez la préparation de votre retraite jusqu'à ce que vous en profitiez, vous pouvez toujours compter sur votre conseiller en placement.

360° SUR L'ÉCONOMIE ET LES MARCHÉS

Des signes encourageants pour l'économie en 2021



MICHEL DOUCET

Vice-président et gestionnaire de portefeuille
Courtage de plein exercice

L'année 2021 s'annonce positive, même si l'économie a ralenti au premier trimestre dans certains pays. À l'instar du printemps dernier, les mesures sanitaires visant à freiner la nouvelle vague d'infections au coronavirus vont retarder temporairement la reprise. Grâce au soutien des gouvernements et des banques centrales, ainsi qu'à l'abondance de liquidités au bilan des ménages, l'activité économique s'accélénera avec le relâchement de ces mesures.

L'économie mondiale amorce un nouveau cycle d'expansion. Le Mouvement Desjardins prédit qu'elle s'accroîtra de 5,5 % cette année, soit de 6,1 % dans les économies émergentes, de 4 % dans les pays avancés et de 3,5 % au Canada. Au début, le cycle manquera cependant de synchronisme et apparaîtra parfois inégal d'un pays à l'autre. Rien de nouveau, car avant de courir, il a d'abord fallu ramper, puis marcher.

Tel un phare éclairant l'horizon, Wall Street est enthousiaste devant les perspectives de croissance des bénéficiaires des entreprises. Ce positivisme s'appuie sur un expansionnisme budgétaire et monétaire conditionnel à l'autosuffisance du cycle économique. Même si Wall Street a vu juste depuis le 23 mars 2020, fait-elle preuve maintenant d'un optimisme exagéré ? L'expérience des cycles passés prouve bien que les marchés financiers ne sont pas immunisés contre les pointes de volatilité et les mouvements erratiques. La saga GameStop en est un bon exemple. Rappelons que depuis 1980, le S&P 500, indice phare de la Bourse américaine, affiche une variation baissière moyenne intra-année de 14,3 %, ce qui ne l'a pas empêché de clôturer l'année en hausse à 31 reprises.

En 2021, le cycle sera influencé par la COVID-19 et la vaccination (capacité de production, rythme de

distribution et de vaccination de masse, acceptabilité sociale et efficacité face aux diverses mutations virales). Les politiques budgétaires et monétaires, l'inflation qui pourrait temporairement dépasser les 2 % au printemps, les taux d'intérêt, les profits des entreprises et la confiance des ménages seront aussi à surveiller. La consommation représentant les deux tiers du produit intérieur brut (PIB) nord-américain, les ménages demeurent une importante force à considérer.

Globalement, la toile de fond est propice à une poursuite du cycle d'investissement. En ce qui a trait aux catégories d'actifs, les actions offrent un potentiel de rendement supérieur à l'encaisse, aux obligations et aux placements non traditionnels. Parmi les pays développés, les États-Unis continueront à se démarquer, suivis du Canada et de l'Europe. La répartition sectorielle privilégie les services de communication, les valeurs financières et la santé. Le style valeur, largué par le style croissance en 2020, poursuivra sa phase de rattrapage. Structurellement, le style croissance se distinguera toutefois encore.

La gestion des obligations nécessitera une finesse particulière si l'économie et l'inflation venaient à tendre vers leur potentiel à long terme. Une sous-pondération relative de celles-ci devra être favorisée, en fonction du profil de chaque portefeuille.

Parmi les placements alternatifs, l'or, l'argent, les infrastructures et les stratégies de couverture pourraient contribuer à optimiser le rendement ajusté pour le risque.

À quoi s'attendre comme performance en 2021 ? Environ 4 % pour un portefeuille au profil équilibré adéquatement diversifié, balisé et rééquilibré à intervalles réguliers.

L'arrivée du printemps est un moment propice pour prévoir une rencontre virtuelle avec votre conseiller en placement. Vous pourriez ainsi en profiter pour échanger ensemble sur divers sujets d'intérêt pour vous.



Siège social
1170, rue Peel, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 0A9



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

Mise en garde : Ce document s'appuie sur des informations publiques obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins, et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux sont donnés à titre indicatif seulement, car ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marché. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins ne constituent aucunement une prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et prévisions figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).